

AULT

Que faut-il retenir de la cérémonie des vœux ?

L'édile aultois s'est plié, samedi, à l'exercice des vœux aux habitants, dans un ancien casino rempli aux deux tiers. Il a fait un nombre important d'annonces.



Le maire d'Ault, Marcel Le Moigne, entouré du conseil municipal lors de ses vœux à la population, samedi.

BENJAMIN RADEAU

1 UN « ESPACE INTERGÉNÉRATIONNEL » COMPLET AU PRINTEMPS

Déjà composé de tables, de bancs, d'un boulodrome, de grands jeux en bois pour les enfants et d'agres métalliques de fitness, « l'espace intergénérationnel », jouxtant l'école Simone-Veil, va s'agrandir avec d'autres équipements. « Le début des travaux est prévu fin janvier pour une durée de deux à trois mois. » La population pourra, dès le printemps, profiter d'une piste réservée à la pratique du BMX, du VTT, de la trottinette et du skateboard. Mais aussi d'une tyrolienne, d'un « petit terrain de football », d'un « petit verger » et d'un espace de repos avec toilettes. À noter, toujours côté sport, que « la réalisation d'un court de padel, près des tennis, doit se terminer fin 2024 ».

2 PLUS DE PROFESSIONNELS À LA MAISON MÉDICALE DE FRIAUCOURT

Le maire a défendu le choix de racheter le cabinet médical privé de Friaucourt, qui sera effectif fin mars 2024. Pour rappel, les médecins avaient donné l'alerte sur l'impossibilité d'assumer leurs charges. « Il aurait été possible d'esquiver la réalité. Mais sachez qu'à ce jour, 7 000 patients seraient à la recherche d'un médecin. Ce n'est pas notre état d'esprit. J'invite d'ailleurs les Aultois qui n'en disposent pas à venir s'inscrire en mairie. »

Marcel Le Moigne assume d'autant

UN POINT SUR LES FINANCES

Marcel Le Moigne a également tenu à faire le point, à mi-mandat, sur les finances. « Je vous rassure, la commune se porte bien. » Il a évoqué, malgré 9 millions d'euros d'investissements depuis 2020, « une trésorerie de 2,108 millions d'euros fin 2023. Elle était de 1,648 million en 2020 lors de notre arrivée, 612 000 en 2019 ». Une situation, a-t-il insisté, « validée par la Chambre régionale des comptes dans son récent rapport définitif sur la gestion du trait de côte ».

plus cette décision qu'un « jeune médecin s'est installé début novembre et la perspective d'installation de deux nouveaux jeunes médecins en 2024 et début 2025 est plausible, ce qui porterait leur nombre à sept ». Trois professionnels paramédicaux, « sage-femme, podologue, ostéopathe », a précisé l'édile en aparté, souhaitent également s'implanter. « Nous travaillons avec l'association de sauvegarde pour les installer au plus tôt dans des structures provisoires. »

3 DES LOGEMENTS À RÉNOVER AVANT LES CONSTRUCTIONS

L'édile attend désormais l'enquête publique pour acter la révision du Plan local d'urbanisme (PLU), qui autorisera la construction du lotissement d'une centaine de logements dans la zone du Moulinet. « L'opéra-

teur espère déposer le permis de construire fin 2024. » Le maire a également évoqué pour la première fois un autre projet immobilier. « Je ne peux pas en dire plus mais j'espère que ça décantera cette année. »

En attendant, le diagnostic, en lien avec Mers-les-Bains et Gamaches, est terminé, et une Opération programmée de l'amélioration de l'habitat (OPAH) va être menée dès 2024 avec, à Ault, la rénovation de 63 logements sur cinq ans, moyennant 500 000 euros. « Principalement dans le centre-bourg, à destination de foyers aux revenus modestes voire très modestes. »

4 ENFIN DES TRAVAUX CONTRE LE RUISSELLEMENT DES PLUIES

Maintes fois évoquées, les nouvelles infrastructures pour empêcher le ruissellement des eaux pluviales du plateau dans les rues du bourg « traînent depuis de trop longs mois ». Marcel Le Moigne espère démarrer les ouvrages hydrauliques prévus (prairie inondable, fossés à redents, bandes enherbées, plantation de haies) à l'automne.

La municipalité va également poursuivre ses travaux de voirie avec des efforts cette fois sur la rue de la Terrasse et une partie de la rue Léveillé. « Dossier qu'il nous faut absolument traiter car les maisons en contrebas subissent l'écoulement des eaux pluviales et souffrent d'insalubrité. D'autre part, le mur de soutènement risque de s'écrouler, emportant la rue de la Terrasse voire des propriétés privées. » La facture est évaluée à 300 000 euros HT.